

Programme de formation N° ALODE-2024-004

<p>Intitulé de la formation :</p> <p>Premier Témoin Incendie (PTI)</p>	<p>Entrepreneur et coordonnées : Anthony LODÉ, DIARISTAN - CAE BOURGOGNE 07 65 60 23 43 anthony.lode@diaristan.fr 58000 Nevers</p> <p>Ingénieur Sécurité (HSE) Sous-officier de sapeurs-pompiers volontaires</p>
<p>Formation</p>	<p>Informations pratiques</p>
<p>Objectifs pédagogiques : La formation vise à assurer que le personnel formé soit capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation, d'intervenir efficacement face à une situation de début d'incendie en utilisant les moyens de première intervention (extincteurs, RIA...) et enfin de mettre en pratique au quotidien, les règles de base de prévention du risque incendie.</p> <p>Compétences visées Connaitre les consignes de sécurité incendie et d'évacuation de son établissement. Savoir mettre en œuvre des moyens de première intervention face à un début d'incendie. Appliquer les règles de base de la prévention du risque incendie.</p> <p>Programme de la formation</p> <p>Partie théorique = +/-1h Présentation de la formation et de son organisation.</p> <p>Consignes d'évacuation incendie : L'alarme et le message d'alerte, Gestion de l'intervention, Consignes d'évacuation, Consignes spécifiques.</p> <p>Notions sur le feu : Causes, triangle du feu, Méthodes d'extinction, Classes de feu.</p> <p>Les moyens de première intervention : Types d'extincteurs, description et utilisation, Moyens d'extinction spécifiques.</p> <p>Les règles de base de prévention du risque incendie.</p> <p>QCM</p> <p>Partie pratique = +/-1h Présentation des matériels et règles de sécurité. Mise en œuvre d'extincteurs à eau pulvérisée et à pression permanente sur</p>	<p>Public visé L'ensemble du personnel (art. R. 4227-39 du Code du Travail) pour tout type d'entreprise.</p> <p>Pré-requis : Aucun pour la formation.</p> <p>Date : A définir avec le client.</p> <p>Durée : 0.25j : +/-2h selon nombre, créneau à définir.</p> <p>Tarif : A définir avec le client.</p> <p>Accessibilité handicap : Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à contacter le formateur Anthony LODÉ pour adapter la formation.</p> <p>Modalités et délai d'accès : L'accès à la formation est généralement initié à la demande de l'employeur pour des effectifs allant de 4 à 10 personnes.</p> <p>Lieu de formation : A définir avec le client.</p>

différents types de feux.

Découverte et/ou mise en œuvre des matériels de première intervention propres à l'entreprise (RIA, sable, etc.)

Bilan de la formation + remise d'un dépliant récapitulatif très bien illustré.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Utilisation de vidéoprojecteur, photos/vidéos, tableau, pictogrammes... pour un exposé interactif.

Utilisation de matériels divers pour la réalisation des simulations : générateur de flammes (avec bouteille de gaz et liquide inflammable), extincteurs de formation pour simuler en réel ceux à pression auxiliaire et ceux à pression permanente et autre matériels, générateur de fumée froide, etc.

Pas d'utilisation de CO₂ ni de poudre pour préserver l'environnement.

Modalités d'évaluation

Présence physique obligatoire du stagiaire pendant l'intégralité de la formation.

Évaluation sommative par un QCM pour la partie théorique.

Pour les mises en situation, le formateur commencera par donner les instructions de sécurité puis accompagnera les stagiaires tout au long de leur pratique afin de les guider, les encourager et si besoin apporter des axes d'amélioration.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation.

Inscription de la formation dans le registre de sécurité.

Attestation de fin de formation délivrée aux stagiaires précisant si les objectifs sont atteints ou en cours d'acquisition.

Informations pratiques :

Accès à l'eau de ville (robinet extérieur dans l'idéal) et à l'électricité.

Règlement intérieur : Disponible sur www.caebourgogne.fr/conseil-et-formation